

RAPPORT N° 0377-03
au Conseil Municipal

OBJET

BUDGET PRIMITIF 2004
BUDGET ANNEXE EAU

Le Budget Primitif 2004 de l'Eau s'élève en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes :

- à 4 839 630 euros en Section d'Investissement,
- et à 3 667 593 euros en Section d'Exploitation.

Les recettes d'Exploitation proviennent de la surtaxe et des ristournes pour un montant de 3 550 000 euros.

Elles permettent de dégager un autofinancement de l'Investissement, à hauteur de 3 226 037 euros.

Après remboursement du capital de la dette 539 446 euros, l'épargne nette prévue est de 2 686 591 euros qui, avec l'apport des subventions d'Investissement (montant de 1 496 000 euros), financent 3 734 591 euros de travaux, 198 000 euros de conduite d'opérations et 250 000 euros d'études.

Les opérations sont retracées dans les tableaux ci-joints.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



DELIBERATION N° 03/7-03
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 18 décembre 2003

OBJET

BUDGET PRIMITIF 2004
BUDGET ANNEXE EAU

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 03/7-03 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Cadre de Vie et Habitat, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Adopte le Budget Primitif 2004 / Annexe Eau qui s'élève en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes :

- à 4 839 630 euros en Section d'Investissement,
- et à 3 667 593 euros en Section d'Exploitation.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 26 DEC. 2003

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA

